

Image not found or type unknown



Restitution et reclamation de mon bien

Par **hypjoe_old**, le **18/11/2007 à 18:31**

j'ai acheter une moto en mars 2007, mn ex petit ami ne souhaite pas me la restituer ainsi que la carte grise originale. Les certificats de cession du vendeur et de moi meme sont enregistres à la prefecture. Mais, mon ex-ami c'est fait faire par le meme vendeur le meme certificat de cession pour le meme vehicule mais à son nom. [b[fluo]]Qu'est ce que je doit faire[/b]?[/fluo]rnCette moto j'ai payer en liquide. Mon ex petit ami me menace de justifier qu'il a lui aussi fait un retrait la meme date de l'achat;sachant qu'il ma trahi en allant voir le vendeur plusieurs jour plus tard(10 à 15 jours). Merci de m'eclairer.